



ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN

**Déclaration préalable de la FSU 91
au CSA assistance éducative du
mardi 24 juin 2025**

Madame la Directrice Académique,
Mesdames Messieurs les membres du CSA-SD,

Nous sommes toutes et tous profondément bouleversé.es par l'assassinat tragique par un élève de notre collègue Mélanie Grapinet, assistante d'éducation au collège Françoise Dolto de Nogent, en Haute-Marne. Mourir d'être personnel de l'Éducation nationale. Ces mots semblaient impensables, imprononçables il y a quelques années. Ils marquent désormais tragiquement une actualité malheureusement trop récurrente. La sidération se mêle à l'effroi, mais c'est d'abord l'immense douleur de perdre une collègue, dans l'exercice de son métier qui prévaut. La FSU présente toutes ses condoléances aux proches, collègues et élèves du collège Dolto. Cet événement tragique résonne particulièrement aujourd'hui, jour du CSA sur les moyens en assistance éducative. Il met en lumière les risques auxquels sont exposés les personnels AED au quotidien dans les établissements, où ils exercent trop souvent, faute de moyens suffisants, une fonction de « vigiles ». Ce rôle n'est pourtant pas le leur. Proches des élèves, les AED sont primordiaux pour recevoir la parole des jeunes et les accompagner. Par la fonction d'AED, c'est une école bienveillante et émancipatrice qui peut se mettre en place. Pourtant leurs salaires restent parmi les plus bas de l'Éducation nationale. Aucune des solutions envisagées par le ministère ces dernières années n'a permis de traiter sérieusement la question de la précarité de nos collègues AED. Les conditions de travail sont quant à elles inacceptables ! Les vies scolaires sont réduites à peau de chagrin alors que les AED doivent souvent composer avec des centaines d'élèves.

Une nouvelle fois, le climat scolaire et la sécurité dans les établissements reviennent donc au cœur du débat. Sans surprise, le bal des récupérations et instrumentalisations, grossières et indécentes, a démarré quelques heures à peine après le drame. Les voix ne manquent jamais pour dresser le tableau d'une jeunesse criminalisée. L'École est le réceptacle de tous les maux de la société. Sa sécurité devient une question complexe mais indispensable à traiter. Avec sérieux. En prenant de la hauteur. Pour l'instant, les réponses s'entremêlent, entre portiques et interdictions des réseaux sociaux et des écrans. C'est davantage et avant tout une question d'éducation et de santé. Face à l'isolement croissant des jeunes, à leurs interrogations sur leur avenir, il est urgent de recréer les lieux et espaces de construction du collectif, de socialisation, par la démocratie lycéenne et collégienne, les clubs, les associations qui permettent d'apprendre à vivre ensemble, à se connaître. Il est urgent de combler le manque criant de Psy-EN et de personnels du pôle médico-social. L'engagement des personnels ne peut plus pallier le désengagement de l'État. C'est pour cette raison que les syndicats de la FSU se sont opposés au projet hors-sol des Assises de la Santé Scolaire le 10 juin dernier. Nous n'acceptons pas que la "santé à l'École" soit juste un outil de communication politique, permettant de se donner bonne conscience à peu de frais, alors que tous les signaux sont au rouge. Les effectifs à prendre en charge sont démesurés au regard de l'exigence d'un travail de qualité. Dans un contexte de pénurie structurelle de moyens et d'accroissement des tâches qui pèsent sur nos professions, parler d'optimisation des ressources relève de maltraitance institutionnelle inacceptable voire de mépris à l'égard de professionnel·les déjà très sollicité·es et exerçant dans des conditions très dégradées.

À l'heure où le politique dit son impuissance face à la situation, il y a là un vrai projet politique à porter et développer : faire société, grâce à l'École et autour d'elle. Les moyens en assistance éducative dans les établissements font partie d'un tout, chacun des personnels représentant un des maillons forts de la chaîne éducative que nous tâchons de construire au quotidien dans nos collèges

et nos lycées, avec les enseignant.es, avec les AESH, avec les CPE, avec les Psy-EN, avec les assistantes sociales, les infirmières et les médecins scolaires. Ce que vous qualifiez avec détachement de « liste à la Prévert », fait pourtant le ciment de nos métiers et constitue le tissu éducatif indispensable à l'accueil d'élèves de plus en plus fragiles. Nous ne le redirons jamais assez : évaluer les besoins en assistance éducative à partir d'un barème construit sur des critères bien pauvres au regard des réalités complexes du terrain n'a aucun sens ; évaluer les besoins en assistance éducative à partir d'un barème construit sur des constats d'effectifs, alors que les prévisions annoncent une pression très forte sur les lycées, n'a aucun sens. Vous aurez beau nous dire que ce barème est un outil d'aide à la décision pour distribuer les miettes d'ETP supplémentaires qu'il reste à répartir, nous continuerons de dénoncer le non-sens de cette mascarade. Notre ironie est à la mesure du mépris dont vous faites preuve en continuant de cautionner cette gestion de la pénurie. Les vies scolaires essoniennes sont en première ligne, isolées et exsangues. Elles ne cessent de vous le crier.

Dans un monde bienveillant et respectueux, on pourrait imaginer que les besoins sont correctement évalués et sont comblés par des moyens supplémentaires. En Essonne, le barème ne permet même pas de définir correctement les besoins sur les lycées avec internats (nous attendons d'ailleurs toujours une réponse claire sur cette question), le barème ne permet pas non plus de définir les besoins en éducation prioritaire ni de prendre en compte la difficulté des climats scolaires qu'on peut toutefois mesurer avec des outils réglementaires, comme le registre SST. Une fois de plus, la FSU 91 dénonce l'insuffisance de l'enveloppe de moyens répartie sur ce CSA. On nous parle de plan tranquillité. La tranquillité pour qui ? Pour les trois collèges et le lycée qui voient leurs moyens baisser, alors que pour la plupart leurs effectifs augmentent ? Cette enveloppe supplémentaire ne nous fera pas taire. Nous ne sommes pas dupes. Elle atténue la douleur causée par la hausse démographique, elle finance les moyens des établissements très favorisés construits récemment sur le bassin de Massy, elle réduit non pas les écarts au barème mais les erreurs du barème. Somme toute, en Essonne, notre institution évalue mieux les moyens en dasen adjoints que les moyens en assistance éducative.

Au lendemain de la restitution de la visite de la F3SCT au collège Mozart d'Athis-Mons, la FSU souhaite rappeler avec force et fermeté qu'aucune politique de prévention ne peut se passer de moyens, qu'il est artificiel et déloyal de dissocier avec autant d'insistance les questions F3SCT des questions de CSA, et que toute nouvelle tentative pour déconstruire ce lien sera considérée par notre organisation syndicale comme une énième offense à la qualité du dialogue social que nous voulons préserver. La F3SCT a formulé des préconisations pour le collège Mozart, tout comme le CHSCTD l'avait fait, en avril 2022, après une enquête très instructive sur les conditions de travail de nos collègues AED à la demande du CTSD. La FSU exige que ce travail soit pris en compte et demande que l'avis voté en avril 2022 soit annexé au procès-verbal de cette instance et transmis au Recteur de l'Académie de Versailles dans les meilleurs délais. Considérer que toute préconisation de moyens supplémentaires s'apparente à une revendication, c'est manquer de respect aux personnels qui font tenir l'école au quotidien sur le terrain.

Nous choisissons de conclure cette déclaration par une brève considération sur le Pacte, dont vous nous présentez aujourd'hui la répartition des parts fonctionnelles. Force est de constater que la logique qui s'applique sur cette question est la même que celle qui s'applique pour financer tous les moyens propres à l'Éducation Nationale. La profession demandait une revalorisation, bien justifiée au regard de l'évolution des métiers et de la pénibilité du travail. A la place, on lui propose de travailler plus pour gagner quelques miettes en plus, afin de pouvoir mieux supprimer les enveloppes d'HSE qui permettaient de rémunérer les collègues pour des tâches ponctuelles mais essentielles. Le Pacte, refusé par les personnels, diminué par ailleurs d'années en années, comme une peau de chagrin, comme pour punir symboliquement celles et ceux qui n'ont pas voulu y adhérer. La FSU continue de dénoncer cette politique et constate non sans amertume que le Pacte est devenu partout un outil d'aide à la remise en cause des statuts et à la baisse des moyens.

